

CIRCUIT

Groupes  
et cie

# Le Vietnam, du Mékong à Sapa

19 MARS AU 12 AVRIL 2017



Départ garanti :  
la certitude  
de partir !

Groupe  
accompagné :  
nous prenons  
soin de vous !



Un itinéraire exclusif!

Partenaire exclusif AIR MILES<sup>md</sup>

[www.groupesetcie.com](http://www.groupesetcie.com)

# Le Vietnam, du Mékong à Sapa

19 MARS AU 12 AVRIL 2017



Votre accompagnateur  
**Jacques Asselin**

Le Vietnam, quelle splendeur! La plus belle entrée pour découvrir l'Asie! Un autre monde, une autre culture! Un pays d'une grande diversité, avec toutes les empreintes de l'histoire et de toutes ces autres cultures qui s'y sont succédé au fil des siècles. Des paysages grandioses, que ce soient de rizières ou de montagnes. Du Delta du Mékong aux montagnes de Sapa, en passant par la baie d'Halong, c'est un défilé de couleurs, de beauté et de parfums, avec la présence de la mer souvent toute proche, et ses immenses plages de sable. Les Vietnamiens sont des plus accueillants et d'une gentillesse incroyable, un peuple énergique et volontaire, d'une grande générosité. Un peuple qui inspire le respect et la sécurité. Que dire aussi des temples et des pagodes enfumées qui vous plongent au cœur du bouddhisme et de la vie spirituelle vietnamienne et des marchés foisonnants de poissons et de légumes multicolores, avec les rues bouillonnantes de vie, un grand spectacle au quotidien... On revient de ce pays avec l'âme un peu troublée tellement les émotions sont fortes, car on revient d'un autre monde... C'est toujours un grand plaisir d'y revenir et c'est un ressourcement encore plus fort quand on le partage avec un groupe.

Au plaisir de voyager avec vous!

Jacques Asselin

## ITINÉRAIRE

### 19 mars • Montréal—Doha

Départ de l'aéroport de Montréal (Trudeau) vers Doha avec Qatar Airways.

### 20 mars • Doha—Ho Chi Minh-Ville

Arrivée à Doha, puis transfert vers votre hôtel pour vous permettre de récupérer du voyage avant votre vol de correspondance vers Ho Chi Minh-Ville avec Qatar Airways.

### 21 mars • Ho Chi Minh-Ville

Arrivée en début d'après-midi, accueil et transfert vers l'hôtel. En soirée, souper au restaurant Hoa Tuc. (S)

### 22 mars • Ho Chi Minh-Ville

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour un tour du centre colonial incluant le palais de l'Indépendance, la pagode de l'Empereur de Jade, l'Hôtel de Ville, la cathédrale Notre-Dame, la poste conçue par Gustave Eiffel, l'opéra et l'ancienne rue Catinat, le temple tamoul de Sri Mariamman et le marché Ben Thanh. Dîner de phở (soupe vietnamienne) et souper au restaurant Nha Hang Hgon. (PDJ, D, S)

### 23 mars • Ho Chi Minh-Ville

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ pour la visite des tunnels de Cu Chi, un immense système de tunnels souterrains, qu'on associe souvent à la guerre impliquant les Américains, mais leur construction date de la guerre d'Indochine. Ils ont ensuite été agrandis durant la guerre du Vietnam. Les tunnels ont servi de quartier général pour planifier l'offensive du Têt en 1968. Le réseau s'étend sur 250 km depuis Cu Chi jusqu'à la frontière cambodgienne. L'après-midi est libre pour prendre un peu de repos ou pour vos découvertes personnelles. En soirée, souper au restaurant Quan An Ngon. (PDJ, S)

### 24 mars • Ho Chi Minh-Ville—Ben Tre—Can Tho

Départ pour le delta du Mékong. À l'arrivée à Ben Tre, embarquement pour une croisière d'une durée d'environ une heure sur le fleuve. Débarquement, puis visite d'un petit marché local, d'un atelier de nattes, d'une fabrique de sucreries et d'un verger avec dégustation de fruits. Par la suite, dîner chez l'habitant. En après-midi, continuation vers Can Tho et installation à l'hôtel. Souper à l'hôtel. (PDJ, D, S)

# Groupes et cie

### 25 mars • Delta du Mékong

Excursion à Vinh Long et Sa Dec, une petite ville du delta du Mékong où vous ferez la visite de la maison de Marguerite Duras, auteure du célèbre roman "L'Amant", aujourd'hui classée "site historique national" par les autorités vietnamiennes. Dîner et souper au restaurant. (PDJ, D, S)

### 26 mars • Can Tho

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour une visite en bateau du marché flottant de Cai Rang, le plus étendu et le plus animé du delta du Mékong. Les centaines de sampans servant de boutiques remplies de produits locaux: riz, fruits et légumes, produits artisanaux vous offrira un spectacle étonnant et des plus authentiques. Dîner et souper au restaurant. (PDJ, D, S)

### 27 mars • Can Tho—Ho Chi Minh-Ville

Petit déjeuner, puis départ pour un tour de la ville de Can Tho, centre politique, économique et universitaire le plus important au sud d'Ho Chi Minh-Ville. Elle est étalée au bord d'un des neuf grands bras du fleuve et elle vit essentiellement des activités fluviales et de la riziculture. Visite ensuite de la pagode khmère, dîner (non inclus) sur la route vers Ho Chi Minh-Ville. Souper libre. (PDJ)

### 28 mars • Ho Chi Minh-Ville—Da Nang—Hoi An

Petit déjeuner à l'hôtel. Par la suite, transfert à l'aéroport pour prendre le vol vers Da Nang. À l'arrivée, départ vers Hoi An. En cours de route, visite des montagnes de Marbre et du village des sculpteurs de Non Nuoc. Installation à l'hôtel et souper au restaurant Secret Garden. (PDJ, S)

### 29 mars • Hoi An

Petit déjeuner à l'hôtel. Aujourd'hui, vous ferez de l'écotourisme à vélo dans la campagne vietnamienne (durée d'environ une heure). Visite des champs de légumes et de fleurs, puis séance de massage des pieds (durée : 20 min). En après-midi, visite à pied de Hoi An et ses jolies ruelles anciennes. Découvrez le sanctuaire Fujian des marins, la pagode Phuc Thanh, le pont japonais et une maison ancienne. Également, vous verrez un élevage de vers à soie. Aujourd'hui, un dîner bio vous sera servi, incluant un cours de cuisine. (PDJ, D)

### 30 mars • Hoi An

En matinée, excursion au site Cham de My Son, un ensemble de temples chams, dont les racines spirituelles se rattachent à l'hindouisme. L'après-midi est libre pour vos découvertes personnelles. (PDJ)

### 31 mars • Hoi An

La journée est entièrement libre pour vos découvertes personnelles. (PDJ)

### 1<sup>er</sup> Avril • Hoi An—Hué

Petit déjeuner à l'hôtel, puis transfert à Hué par la route du Col des Nuages qui culmine à 500 mètres de hauteur et domine la mer de Chine. Visite des temples des Eunuques et du mausolée de Tu Duc. Dîner au restaurant. (PDJ, D)

### 2 Avril • Hué

Excursion à Duong No, puis visite du palais impérial et ses somptueux bâtiments inspirés par la Cité interdite de Pékin. Visite de la pagode Thien Mu, appelée aussi la pagode de la Dame céleste. Dîner au restaurant l'Ancient Hué. (PDJ, D)

### 3 Avril • Hué—Hanoi

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ vers l'aéroport de Hué pour prendre le vol en direction d'Hanoi. Installation à l'hôtel, puis départ pour la visite du musée d'Ethnographie. Souper au restaurant Madame Hien. (PDJ, S)

### 4 Avril • Hanoi—Sapa

Petit déjeuner à l'hôtel, puis transfert en autocar vers Sapa (durée : 4 à 5h environ). Visite de Sapa et de son marché. Dîner et souper au restaurant. (PDJ, D, S)

### 5 Avril • Sapa

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ pour une excursion dans la vallée de Lào Cai, située à une dizaine de kilomètres de Sapa. Traversée de la rivière Muong Hoa et remontée à travers les rizières jusqu'au village H'Mong Noir de Lào Cai. Vous sillonnerez près de 2 km à travers champs pour rejoindre le hameau Dzay de Ta Van. Retour à Sapa en après-midi. Un dîner pique-nique est inclus durant les visites. (PDJ, D)



### 6 Avril • Sapa

Petit déjeuner à l'hôtel. En avant-midi, visite des villages de Ta Phin, Tac Bac et Sin Chai. L'après-midi et la soirée sont libres. (PDJ)

### 7 Avril • Sapa—Hanoï

Petit déjeuner, puis départ pour le retour vers Hanoï. Visite du palais présidentiel, de la maison sur pilotis du président Ho Chi Minh et de la pagode du Pilier unique. Par la suite, promenade autour du lac et du quartier de la cathédrale St-Joseph. Dîner et souper au restaurant. (PDJ, D, S)

### 8 Avril • Hanoï—Baie d'Halong

Petit déjeuner et départ vers Halong (distance : 170 km, durée d'environ 3h30). Embarquement sur la jonque-hôtel et début de la navigation sur la baie d'Halong. Le dîner à bord sera constitué de fruits de mer. Durant la croisière, vous découvrirez les étranges paysages marins parsemés de rochers et vous ferez une escale pour visiter des îles et des grottes. Dîner et souper à bord. (PDJ, D, S)

### 9 Avril • Baie d'Halong—Hanoï

Navigation dans la baie d'Halong et ses paysages changeants. Débarquement, puis transfert vers Hanoï, incluant un arrêt aux ateliers d'artisanat des handicapés à Dai Viet. Par la suite, vous ferez une promenade en cyclo, suivi d'une dégustation d'un apéritif bia hoi. Dîner prévu dans un restaurant à Halong. (PDJ, D)

### 10 Avril • Hanoï

Petit déjeuner, puis visite du temple de la Littérature et du quartier des 36 corporations avec le lac de l'Épée restitué et son petit temple Ngoc Son. Vous assisterez à un spectacle de marionnettes sur l'eau. Dîner dans un restaurant typique dans le quartier. En soirée, un souper d'adieu au restaurant Green Tangerine vous sera offert. (PDJ, D, S)

### 11 Avril • Hanoï—Doha

La matinée est libre. En après-midi, transfert à l'aéroport d'Hanoï pour prendre le vol en direction de Doha, avec Qatar Airways. (PDJ)

### 12 Avril • Doha—MONTRÉAL

Arrivée à Doha, puis transfert vers votre hôtel pour vous permettre de récupérer du voyage avant votre vol de correspondance vers Montréal (Trudeau) avec Qatar Airways.

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper



est l'intensité physique de ce circuit.

### Le forfait inclut :

- Les vols de Montréal vers Ho Chi Minh-Ville, retour d'Hanoï vers Montréal avec Qatar Airways
- Tous les vols domestiques
- Les transferts en autocar climatisé
- L'hébergement pour 21 nuits en 3\* et 4\*, dont une nuit à bord d'un bateau dans la baie d'Halong
- La manutention de bagages aux hôtels (1 valise par personne)
- 46 repas; 21 petits déjeuners, 13 dîners et 12 soupers
- Les excursions, les visites et les spectacles tels que mentionnés dans l'itinéraire
- Les guides privés francophones
- Les services d'un accompagnateur de Groupes et cie
- Toutes les taxes
- Le carnet de voyage

### Le forfait n'inclut pas :

- Les frais de visa vietnamien
- Les pourboires aux guides locaux et aux chauffeurs, d'une valeur approximative de 125 \$ /pp (confirmé à 71 jours du départ), payables par chèque lors du paiement final
- Les repas non mentionnés dans l'itinéraire
- Les boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Les excédents de bagages
- Les excursions non mentionnées dans l'itinéraire
- Les dépenses personnelles
- Les assurances voyage
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- La contribution au fonds de l'OPC (1.00 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)
- Les honoraires professionnels de l'agence

## Joignez-vous à nous!

### Le prix à partir de :

Par personne en occupation double	5 199 \$
Supplément en occupation simple applicable	1 210 \$
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.	

## Bon voyage!

**Groupes  
et cie**

Assurance Voyage  
**transat**

Groupe # TDC038581G

En participant aux voyages de Groupes et cie vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Groupes et cie.

[www.groupestcie.com](http://www.groupestcie.com)

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

# Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Lisez attentivement notre programme. Surtout prenez connaissance de toutes les conditions ci-après énoncées, lesquelles constituent votre contrat avec Groupes Tours. Le fait de demander une réservation de l'un de nos programmes constitue votre adhésion aux conditions contractuelles décrites dans cette brochure et votre acceptation des dites conditions.

Pour les services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5 % depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7 % du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

**Dépôt : un dépôt d'un montant de 800 \$ par personne est exigé au moment de votre réservation. Le solde sera payable soixante et onze (71) jours avant le départ. Les voyageurs qui s'inscrivent moins de soixante-dix (70) jours avant le départ devront payer le montant total du voyage dès l'inscription.**

**Frais d'annulation : Si l'annulation survient 71 jours et plus avant le départ : perte des dépôts applicables par personne (non remboursable et non transférable). Si les billets d'avion sont déjà émis, dans ce cas, la portion aérienne sera 100% non remboursable. Si l'annulation survient à 70 jours ou moins avant le départ : 100 % du prix total par personne, taxes, frais et surcharges inclus. Afin de déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue. Toute annulation doit être confirmée par écrit à Transat et les documents de voyage doivent être retournés à Transat afin de recevoir le remboursement applicable, s'il y a lieu. Tout passager désirant modifier le programme faisant l'objet d'une réservation doit en avertir Transat avant son départ. Une telle modification entraîne les frais d'administration de 75 \$ par changement, si le changement est possible. Dans tous les cas où une modification de programme entraîne un changement de date de départ ou un changement de nom des passagers, les frais d'annulation devront être acquittés par le voyageur. Aucun remboursement ne sera effectué par Transat pour des services annulés ou non-utilisés par le passager le jour même du départ ou après le départ. Dû à la situation politique mondiale, les frais d'annulation susdits sont applicables même en cas d'annulation ou de demande d'annulation aux motifs de guerres déclarées ou non, de conflits armés, d'insurrection, d'actes de terrorisme, etc., même dans la région ou le pays visité. Le voyageur renonce à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après les réservations.**

**Augmentation du coût des forfaits et autres modifications avant la réservation :** cette brochure a été imprimée plusieurs semaines avant la date du départ. Transat se réserve le droit d'effectuer sans préavis tout changement quant aux destinations, prix, hôtels ou services. Consultez votre agent de voyages afin de connaître les détails exacts de chaque forfait avant d'effectuer vos réservations. Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

**Changement d'occupation de la chambre :** si des changements sont effectués par un ou plusieurs passagers et que ces changements affectent l'occupation de la chambre, le(s) passager(s) devra (devront) déboursier la différence reflétant l'occupation réelle de la chambre.

**Bagages :** Transat se dégage de toute responsabilité pour pertes ou vols de bagages.

**Documents nécessaires :** des visas, en plus du passeport, sont nécessaires dans plusieurs des pays visités. Vous avez la responsabilité de vous renseigner auprès de votre agent de voyages, bien avant le départ, quant à la nécessité d'obtenir des certificats de vaccination, visas ou autres documents nécessaires dans certains pays. Les ressortissants d'un pays autre que le Canada doivent vérifier auprès de leur agent de voyages si d'autres documents sont requis. Transat ne peut d'aucune manière renseigner les passagers quant aux documents de voyage exigés et se dégage de toute responsabilité à ce sujet. En cas de défaut du voyageur de se procurer les documents requis, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays visité sans que le voyageur ne puisse prétendre à un remboursement de Transat.

**Vols et transporteurs :** les horaires, les prix, ainsi que le type d'appareil sont sujets à changement sans préavis. Le transport aérien est fait en classe économique par le transporteur indiqué par Transat. Les conditions de transport sont sujettes aux clauses énoncées au billet ainsi qu'à la réglementation gouvernementale. Les billets sont non transférables et non négociables. Les places dans l'avion sont assignées à l'aéroport par l'agent de comptoir de la compagnie aérienne. Vous avez l'obligation de vous présenter au comptoir d'enregistrement à l'aéroport au moins 3 heures avant l'heure fixée pour le départ, à défaut de quoi vous pourriez perdre vos réservations et vos places pourraient être assignées à d'autres voyageurs, sans recours contre Transat. La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol, ou avarie de bagages de même qu'en cas de dommages aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Cette section s'applique également aux «transporteurs» maritimes ou terrestres (traversiers ou autres) en faisant les adaptations nécessaires. Transat se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout départ d'avion, de transporteur maritime ou terrestre pour quelques motifs que ce soit, et se dégage de toute responsabilité et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Transat n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

**Directives : allocation des chambres :** seuls les hôtels ont le privilège de répartir les chambres aux passagers suivant la catégorie demandée et Transat ne peut en aucun cas garantir la disponibilité d'une chambre spécifique pas plus que l'emplacement d'une chambre dans l'hôtel. Si le passager désire changer de catégorie sur place, et sous réserve de disponibilité, un tel changement pourra être effectué en autant que le passager assume lui-même la différence des tarifs appliqués par l'hôtelier.

**Hôtels et services :** les normes de qualité des hôtels de la présente brochure sont établies en fonction des critères et normes de qualité propres au pays où l'hôtel est situé, lesquelles peuvent différer des normes nord-américaines.

**Changement d'hébergement :** si pour des raisons hors de notre contrôle (ex. : cas de survente) les établissements hôteliers décrits dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Transat et ses agents se réservent le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégories similaires ou supérieures à celles indiquées. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Transat sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

**Assurances :** nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement contre les frais médicaux et d'hospitalisation, ainsi qu'une assurance couvrant les pertes de bagages. Consultez votre agent de voyages qui vous conseillera à ce sujet.

**Interprétation et juridiction :** le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Montréal. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

**Limitation de la responsabilité :** le rôle de Transat est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôtels, etc.) dont les noms apparaissent dans la présente brochure. Transat fait de son mieux pour choisir des hôtels et autres fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites, et achemine vos réservations auprès de ces fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, Transat décline toute responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Transat. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Transat se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation pour pertes, dommages, retards, maladies, blessures, inconvénients, pertes de jouissance, anxiété, découlant de: a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristiques, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, compagnies maritimes, etc., et de leur personnel (ex. : cas de survente); b) maladies, vols, grèves, pannes mécaniques, quarantaines, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou toute autre cause indépendante de notre volonté; c) défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestre; f) dommages matériels, perte de biens et vols; g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconvénients ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladies tropicales, empoisonnements alimentaires, accidents en cours de transport, incendies, guerres, actes de terrorisme, insurrections, etc.; h) annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc. Transat n'agit pas comme assureur des risques d'un voyage. Le calcul du coût de nos forfaits tient compte du fait que vous consentez aux clauses exonératoires et limitatives de responsabilité rédigées en faveur de Transat. Le prix de nos forfaits serait beaucoup plus élevé en l'absence de telles clauses. Au cas où Transat omettait de fournir un service décrit dans la présente brochure, sa responsabilité serait limitée au coût de ce service.

**Programmes de circuits touristiques :** en plus des conditions générales décrites ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliquent dans tous les cas de circuits touristiques à l'étranger.

**Opérateurs de circuits étrangers :** les circuits à l'étranger ne sont pas opérés ni dirigés par Transat, mais par des opérateurs et/ou fournisseurs locaux dont les noms apparaissent sur vos bons d'échange. Le rôle de Transat est strictement limité à transmettre vos réservations auprès de l'opérateur local et Transat n'assume aucune responsabilité en cas de fautes, d'erreurs ou d'inexécutions de la part de ces opérateurs ou de leurs représentants sur place. Sauf mention contraire, les groupes sont composés à destination et peuvent réunir des voyageurs d'autres nationalités et d'autres expressions.

**Changements d'itinéraires et d'horaires :** les itinéraires et les horaires des circuits décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changement. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits pris individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit et l'opérateur local, de même que le guide, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions, une telle décision étant finale et sans recours contre Transat.

**Avis important :** votre réservation pour l'un des forfaits de vacances constitue un contrat par lequel vous acceptez tous et chacun des termes et des conditions prévus à la présente brochure, incluant la limitation de responsabilités. Veuillez lire attentivement toutes et chacune des clauses apparaissant aux présentes.

**Votre responsabilité :** Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Groupes et cie pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

**Réclamations :** il est essentiel que vous nous communiquiez le plus rapidement possible toute plainte.

À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre représentant ou agent ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée. Dans le cas où un problème ne pourrait être résolu sur place, nous vous prions de nous faire parvenir par écrit les détails de votre plainte ou réclamation dans les 14 jours de votre retour de voyage afin que nous puissions recueillir auprès des intervenants locaux, des éléments utiles permettant le traitement de votre dossier, le plus adéquatement possible. À cet effet, veuillez nous allouer un délai minimum de réponse de 6 semaines.